



Communiqué de presse

Bruxelles, le 8 novembre 2018

Pour la première fois en Belgique.

Mille clients KBC participent à un projet pilote de paiement sans contact à l'aide d'un wearable.

- 1000 clients de KBC sont les premiers en Belgique à avoir la possibilité de tester le paiement sans contact avec un "wearable" (appareil électronique portable ou mettable). Les wearables sont des accessoires à la mode qui utilisent la même technologie NFC (Near Field Communication) qu'une carte de paiement sans contact. La seule différence est que la puce n'est pas sertie dans une carte de paiement mais est intégrée dans une bague, une montre, un bracelet, un porte-clés ou tout autre accessoire. Dès 2015, les clients KBC étaient les premiers en Belgique à payer sans contact avec leur carte bancaire KBC.
- La période pilote court du 1^{er} décembre 2018 au 31 décembre 2019. Par ce projet pilote, KBC souhaite savoir ce que ses clients pensent de la facilité de paiement à l'aide d'un wearable. Les impressions des participants au projet pilote sont cruciales pour la poursuite du développement et le déploiement de ce nouveau mode de paiement.
- Les clients KBC qui souhaitent participer à ce projet pilote peuvent s'inscrire jusqu'au 18 novembre 2018. Pour des raisons pratiques, seuls des clients KBC peuvent participer pendant la période pilote. Dès que KBC commercialisera ce nouveau mode de paiement, il sera étendu à tous les clients de CBC et de KBC Brussels.
- Parmi les inscrits, 1000 participants seront sélectionnés. Ils recevront gratuitement un wearable de leur choix de la part de KBC. Ils en prendront livraison à l'occasion d'un des événements que KBC organise en Flandre. Les clients y recevront également les conseils nécessaires pour s'initier à ce mode de paiement innovant.

Dès 2015, les clients de KBC ont été les premiers en Belgique à pouvoir payer sans contact avec leur carte bancaire KBC. Aujourd'hui, près de 85 % des cartes bancaires KBC sont équipées pour le paiement sans contact. Sur toutes les nouvelles cartes de crédit et cartes prépayées, l'option de paiement sans contact

est désormais activée par défaut. Plus de 90% des terminaux de paiement en Belgique sont équipés de la technologie nécessaire pour payer sans contact.

KBC constate une croissance régulière du nombre de paiements sans contact en Belgique : entre septembre 2017 et septembre 2018, le nombre de paiements sans contact a quadruplé.

Paiement sans contact 2.0. avec wearables

Pour ce projet pilote, KBC collabore avec Mastercard. Partout où le logo Maestro et le logo sans contact sont visibles, le client pourra payer en toute sécurité avec son wearable. Il lui suffit d'approcher son wearable d'un terminal de paiement pour effectuer un paiement jusqu'à 25 euros sans code PIN. Pour les montants plus importants, un code PIN est requis, tout comme pour les paiements par carte sans contact.



En cas de perte ou de vol, le participant pilote a deux possibilités pour bloquer son wearable : via l'application qui lui est fournie, ou en faisant bloquer la carte de paiement liée par Card Stop.

Karin Van Hoecke, directeur transformation numérique chez KBC : « *KBC veut répondre au mieux à la demande des clients de solutions conviviales, y compris pour leurs paiements quotidiens. Le paiement sans contact ne se limite plus à la carte de paiement et au smartphone. Le lancement récent de Garmin Pay par KBC le 23 octobre s'est concentré sur les clients qui mènent une vie active. Avec ce projet pilote, nous ciblons tous nos clients particuliers. Le paiement sans contact avec un wearable est un mode de paiement innovant que nous aimerions explorer avec nos clients. Que pensent-ils de ce mode de paiement ? Apprécient-ils de pouvoir régler un petit achat dans un magasin ou un déjeuner dans un restaurant avec leur bague, bracelet ou porte-clés ? Nous sommes très curieux de connaître leurs réactions ! Nous estimons que les wearables ne remplacent pas les autres moyens de paiement, mais les complètent. En fin de compte, c'est le client qui choisit le mode de paiement qu'il préfère. KBC veille à ce que ce choix soit aussi large et convivial que possible.* »

Comment participer à la phase pilote ?

- Les clients de KBC qui souhaitent participer à ce projet pilote peuvent s'inscrire via ce [lien](#) (page uniquement en Néerlandais)
- Inscription et déroulement de la période pilote :
- Les clients KBC peuvent s'inscrire jusqu'au 18 novembre 2018 pour participer au projet pilote en suivant ce [lien](#).
- Les 1000 participants au projet pilote recevront et activeront leur wearable lors d'un des événements que KBC organisera en décembre à Gand, Anvers et Louvain.
- Pendant l'événement, les participants recevront leur wearable, qui sera électroniquement relié à leur carte bancaire KBC. Ils effectueront alors une première transaction pour vérifier si le wearable fonctionne correctement.
- Ils recevront également des informations sur le déroulement ultérieur du test. À des moments prédéfini, les clients participants seront invités à faire part de leurs commentaires. Par le biais de bulletins d'information, KBC informera à son tour les participants de l'avancement du projet et des réactions reçues.

KBC Groep NV

Havenlaan 2 – 1080 Brussel
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate communicatie/
Woordvoester
Tel. 02 429 85 45

Persdienst
Tel. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tel. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tel. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Ga de echtheid van dit document [hier](#) na

KBC-persberichten zijn beschikbaar op
www.kbc.com
Volg ons op www.twitter.com/kbc_group

Blijf op de hoogte van alle innovatieve
oplossingen via
<https://www.kbc.com/nl/innovation>
